

LISTE PRESENTÉE PAR SUD CULTURE SOLIDAIRES

VOTEZ POUR LA LISTE ENTIÈRE SANS RADIATION NI AJOUT DE NOM
SANS MODIFICATION DE L'ORDRE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS
CELA ENTRAINERAIT L'ANNULATION DU BULLETIN DE VOTE

Culture Sud Solidaires

CCP Collège 1

4 titulaires / 4 suppléant.e.s

- 1 - Madame ALAND Marie-Ossianne (Panthéon)
- 2 - Madame SECK Mame-Fatou (Palais Royal)
- 3 - Monsieur SY Manou (Sainte Chapelle)
- 4 - Madame ANISIMOWICZ Martyna (Arc de triomphe)
- 5 - Madame CORSAUT Leticia (Villa Savoye)
- 6 - Monsieur RIBERA Bruno (Carcassonne)
- 7 - Madame ESPEU Nelly (Salses)
- 8 - Monsieur MATHIAS Éric (Panthéon)

  SUD.CULTURE.SOLIDAIRES@MONUMENTS-NATIONAUX.FR

ELECTION DE VOS REPRESENTANTS EN CCP (COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE) DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Vote exclusif par internet !

Du jeudi 1er décembre 2022 09h00
au jeudi 8 décembre 2022 19h30
Heure de Paris - 7j/7 - 24h/24

Union
syndicale
Solidaires

Culture
Sud
Solidaires

AGIR
Solidaires
L'Union syndicale

NOUS NE
VOULONS
PAS DES
MIETTES
Solidaires

Abracadabra
augmentip
Solidaires
salarius

ÉGALITÉ
DU
RIEN!

CARBURANTS, GAZ, LOYERS,
NOURRITURE, TRANSPORTS,
SALAIRES DES GRANDS PATRONS,
PROFITS DES ACTIONNAIRES...
TOUT AUGMENTE
SAUF NOS
SALAIRES
PENSIONS ET MINIMAS SOCIAUX
Solidaires

↑↑↑↑↑
UNIFIER LES DROITS
PAR LE HAUT
NON PAR LE BAS !
Solidaires

AUGMENTEZ
NOS SALAIRES !
Solidaires

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
JUSTICE SOCIALE
ET FISCAL
Solidaires

NOUS NE SOMMES
RIEN
SOYONS
PARTOUT

BATTONS NOUS POUR
NOS RETRAITES
Solidaires

UNI-ES ON EST
PLUS FORT-ES
SYNDIQUE-TOI !
Solidaires

NE NOUS REGARDEZ PAS
REJOIGNEZ
NOUS
Solidaires

Du 1er au 8 décembre 2022,
nous allons voter pour choisir
nos représentant-e-s du
personnel pour les quatre
prochaines années à la
commission consultative
paritaire.

La CCP rend un avis pour les questions d'ordre
individuel concernant les personnels contrac-
tuels. Il s'agit, plus que jamais pour les agents, de
s'emparer de ce vote pour faire appliquer leur droit
constitutionnel : les salarié-e-s ne doivent pas être
tenu-e-s à l'écart des décisions prises par ceux et
celles qui les dirigent à quelque niveau que ce soit.



DU 1^{er} AU 8 DECEMBRE 2022 VOTEZ

Un syndicat au plus proche des personnels partout en France

Culture
Sud
Solidaires

Les effectifs permanents du Centre des monuments nationaux comptent près de 1.400 agents, dont 900 sont des agents contractuels.

Pour les agents contractuels, les commissions consultatives paritaires (CCP) ont un rôle essentiel.

Composées à parts égales de représentants de l'administration et de représentants du personnel, les CCP sont réunies pour toute question d'ordre individuel relative à la carrière des agents contractuels, particulièrement :

- les parcours professionnels individuels (PPI), où sont examinées les réductions d'ancienneté dans l'échelon ;
- les changements de groupe, dans le cadre des promotions ;
- les sanctions disciplinaires, autres que le blâme ou l'avertissement ;
- les licenciements ;
- les demandes de révision du compte-rendu de l'entretien individuel ;
- les décisions au télétravail.

Depuis la crise sanitaire de 2020, la réalité du quotidien ne correspond plus aux fiches de poste des agents qui n'ont cessé d'être surmenés et peu écoutés. Les questions étudiées dans ces CCP sont en lien avec cette évolution et la direction doit en prendre compte.

Les élu-e-s SUD Culture s'engagent pour accompagner et représenter au mieux les agents dans ces instances.

La confiance donnée par les collègues nous conforte dans notre pratique d'un syndicalisme de lutte, de contre-pouvoir et de transformation sociale ; solidaire, unitaire et démocratique, transparent et sans clientélisme.

Au CMN, comme ailleurs dans la fonction publique, les compétences des instances ne sont pas toujours respectées par une administration qui les considère trop souvent comme de simples passages obligés et ces espaces ne suffisent pas pour faire avancer les droits et revendications des agents. L'efficacité ne découle que d'une chose : que l'administration prenne au sérieux les représentants du personnel et qu'elle soit sûre de l'intérêt que le personnel porte aux sujets qui le regardent.

Notre engagement premier est donc l'information, la consultation, le conseil et l'accompagnement des agents.

NOUS REVENDIQUONS :

La révision du cadre de gestion de 2012 et de la grille de rémunération de l'ensemble des agents contractuels de l'établissement.

L'application des protocoles d'accord Fonction publique et du ministère de la Culture sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La consultation des CCP dans le cadre des réorganisations de services.

Une mobilité renforcée, non seulement au sein du Centre des monuments nationaux, mais aussi vers les autres établissements publics et les services du ministère de la Culture grâce à la portabilité du CDI.

UN SYNDICAT
AU SERVICE
DES LUTTES !



IMPOSONS UN AUTRE AVENIR

Union
syndicale
Solidaires